



Actus Agricoles

« Je suis gêné de vous appeler un dimanche en plein milieu de la nuit mais j'ai vraiment besoin d'aide sans quoi je vais faire une grosse bêtise ». « Je ne voyais plus d'issue à ma situation et vous m'avez redonné du courage ». « Je n'aurais pas osé parler, mais avec Agri'écoute c'est différent car c'est au téléphone et anonyme »

Depuis le 22 novembre 2021, Agri'écoute le service d'écoute de la MSA des actifs agricoles en difficulté intègre une plateforme sécurisée de discussion en ligne qui permet de prendre contact avec un psychologue clinicien 24h/24.

La plateforme [agrieécoute.fr](https://www.agrieécoute.fr) est disponible via un accès sécurisé et anonyme. Les identifiants sont identiques pour tous :

identifiant : monespaceagrieécoute

mot de passe : AGRIECOUTE

[Agrieécoute.fr](https://www.agrieécoute.fr) permet de tchatter en direct et/ou de prendre rendez-vous pour un entretien avec un psychologue et de consulter des fiches et conseils sur la santé mentale.

Ce dispositif vient compléter le **numéro d'appel Agri'écoute, 09 69 39 29 19** qui permet déjà à chaque adhérent MSA de dialoguer anonymement avec un psychologue. Une équipe de psychologues diplômés, spécifiquement formés à la gestion du mal-être et des situations de crise suicidaire, répondent aux appels et messages des adhérents MSA qui ressentent le besoin d'évoquer leurs difficultés.

Les deux services fonctionnent week-end et nuit compris. Ils permettent une prise en charge privilégiée et anonyme sur la durée avec un même psychologue clinicien. Un suivi personnalisé peut ainsi permettre la mise en place de solutions concrètes adaptées à chaque situation. Si l'adhérent est anonyme dans le cadre de son accompagnement à distance, il peut aussi, s'il le souhaite, la levée de son anonymat pour qu'un lien soit fait avec la cellule MSA de prévention du mal-être qui pourra prendre le relais pour l'accompagner de manière très personnalisée, en fonction de son état de santé et de sa situation sociale.

Agri'écoute a reçu 2 904 appels depuis le début d'année 2021, soit en moyenne 280 appels par mois.

Le dispositif d'urgence a été déclenché 5 fois pour la gestion d'une crise suicidaire en 2021.

210 personnes ont été orientées vers les cellules pluridisciplinaires de prévention MSA.

- Parmi les actifs agricoles appelants, 62 % étaient des exploitants agricoles et 38 % des salariés.

- 28 % des appelants appartiennent à la tranche d'âge 51-60 ans, Les tranches d'âge 31-40 ans, 41-50 ans et 61-70 ans représentent chacune 18 % des appelants..

- Les problématiques personnelles (70 %) arrivent devant les problématiques professionnelles (30 %).